

DECISION DU MAIRE N°015/2023

DEMANDE DE SUBVENTION A LA COPAMO POUR LE CHANGEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE D'ORLIENAS

Le Maire de la Commune d'ORLIENAS,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints de la Commune d'Orlienas en date du 25 mai 2020 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orlienas n°020/2020 en date du 10 juin 2020, portant délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;
- Considérant que la Commune d'Orlienas souhaite réaliser une opération de changement du système de chauffage de l'ancienne école maternelle d'Orlienas ;
- Considérant que, dans ce cadre, la Commune d'Orlienas peut solliciter une subvention de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) au titre des aides pour la rénovation énergétique des équipements publics des Communes ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

M. le Maire approuve l'opération de changement du système de chauffage de l'ancienne école maternelle d'Orlienas, menée dans le cadre du projet plus large de restructuration, d'extension et de rénovation thermique du groupe scolaire d'Orlienas et de locaux communaux et intercommunaux annexes ; opération dont le coût total est estimé à 25 237,00 € H.T. ;

Article 2 :

M. le Maire décide, afin d'aider la Commune d'Orlienas à financer cette opération, de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO), au titre des aides pour la rénovation énergétique des équipements publics des Communes, et ce, selon le plan de financement prévisionnel arrêté à l'article 3 de la présente décision.

Article 3 :

M. le Maire arrête le plan de financement prévisionnel de l'opération de changement du système de chauffage de l'ancienne école maternelle d'Orlienas, comme suit :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Taux	Montant H.T.
Travaux de raccordement à un système de chauffage :	24 082,00 €	Communauté de Communes du Pays Mornantais :		
		- Système de chauffage : 7 224,60 € (30%)	30,00 %	7 571,10 €
		- Système de régulation : 346,50 € (30%)		
Travaux de mise en place d'un système de régulation, de programmation et de comptage des fluides :	1 155,00 €	Commune d'Orliénas :	70,00 %	17 665,90 €
Total :	25 237,00 €	Total :	100,00 %	25 237,00 €

Fait à Orliénas
Le 25 octobre 2023
Le Maire, Olivier BIAGGI

